



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Pêche et conchyliculture dans le Bassin d'Arcachon

Question écrite n° 10028

Texte de la question

Mme Edwige Diaz attire l'attention de Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les difficultés croissantes que rencontrent les pêcheurs et les ostréiculteurs du Bassin d'Arcachon. Cette activité traditionnelle, qui fait vivre des centaines de familles et participe à l'identité du territoire, subit de plein fouet la concurrence étrangère, l'augmentation du coût de l'énergie et les restrictions réglementaires. La filière ostréicole, en particulier, a été frappée par des mortalités massives de naissains depuis 2008, mettant en péril de nombreux exploitants. Les pêcheurs professionnels, de leur côté, dénoncent les quotas de plus en plus contraignants et la baisse drastique des ressources halieutiques. Elle lui demande donc quelles actions elle compte engager pour protéger durablement la filière de la pêche et de la conchyliculture dans le Bassin d'Arcachon, soutenir les professionnels face aux crises sanitaires et environnementales et garantir la transmission de ce savoir-faire traditionnel.

Données clés

Auteur : [Mme Edwige Diaz](#)

Circonscription : Gironde (11^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10028

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : Agriculture, souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 octobre 2025](#), page 8370